

**A.A.P.M.A du BREUCHIN
et de la Haute LANTERNE**
Siège social : 4 rue des Ecoles
•70280 Breuchotte ☎ : 03 84 94 63 40

www.aappma-breuchin-lanterne.com
[Email:aappma.breuchin@wanadoo.fr](mailto:aappma.breuchin@wanadoo.fr)



**ATELIER PECHE NATURE JEAN
STEVENOT**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'A.A.P.R.M.A DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE LANTERNE

SALLE Des fêtes de FRANCHEVELLE

LE 12 Février 2023

**Monsieur le Maire
Raymond BILQUEZ**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Mot d'accueil du Président, AG du 12 Février 2023

Bonjour à toutes et tous

Je tiens à remercier toutes les personnes ici présentes dans cette salle et procéder à l'ouverture de cette assemblée générale ordinaire en commençant par un moment de recueillement à l'égard de tous les pêcheurs disparus au cours de l'année 2022, en particulier à **Henriette AUREGGIO** dite choupette, **Francis CHARTON** dit Tati, **Renaud LATRONCHETTE** vice-président fédéral, **Christophe STEVENOT** mon frère et **Cédric DIEUDONNÉ** ancien garde. Tous étaient très impliqués dans le monde de la pêche et certains surtout dans notre AAPPMA (Minute de silence).

Nous sommes donc gracieusement accueillis aujourd'hui par la Municipalité de FRANCHEVELLE en la présence de Monsieur Raymond BILQUEZ Maire de cette commune.

Je tiens à remercier la commune de Franchevelle pour ses investissements, dévouée pour notre aappma et à la subvention allouée à nos Ateliers pêche Nature.

Je passe donc la parole à Monsieur le Maire.

Je déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2022 :

- Ordre du jour - **RAPPORT MORAL**
- **RAPPORT FINANCIER**
- **INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES**
- **MOT DU PRESIDENT**
- **INTERVENTION de Monsieur le Maire.**
- **CLOTURE par le pot de l'amitié.**

Hommage à HENRIETTE, TATI, RENAUD, CHRISTOPHE et CÉDRIC



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

I - RAPPORT MORAL

11 – RAPPORT D’ACTIVITES

12 – BILAN VENTE CARTES DE PÊCHE 2022

12 bis – BILAN CARTES 2008-2022

13 – ALEVINAGES

14 – PECHE DE SAUVETAGE sur le BEULLETIN

15 – PECHE AVANT TRAVAUX lac 7 Chevaux

16 – TRAVAUX ET ENTRETIEN

17 – RAPPORT DE LA GARDERIE 2022

17 Bis – BILAN CONTROLE GPP AAPPMA BHL 2022

18- BILAN MARCHÉ DE PAYS

****VOTE DU RAPPORT MORAL***

II - RAPPORT FINANCIER

21 – RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

22 – BILAN ANNUEL AAPPMA AU 31.12.2022

23 – LIVRE DEPENSES RECETTES AAPPMA 2022

24 – BILAN GESTION CAISSE 2022

25 – DOTATION FEDERALE 2022

26 – BILAN FINANCIER APN AU 14.09.2022

26 bis – LIVRE DEPENSES RECETTES APN 2022

27 – AVOIR GLOBAL AU 31.12.2022

28 – BUDGET PREVISIONNEL 2023 (AAPPMA)

29 – BUDGET PREVISIONNEL 2023 (APN)

**** VOTE RAPPORT FINANCIER***

III - INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

31 – TARIF CARTES PECHE 2023

32 – CHANGEMENTS REGLEMENTATION PÊCHE 2023

33 – LACHER DE TRUITES

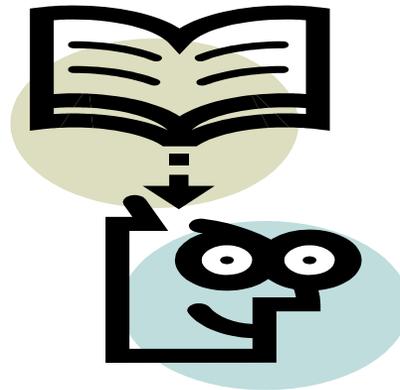
34 – ACTIVITES 2023

35 – ARRETE OUVERTURE LAC 7 CH INFERIEUR

**** DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES.***

**** VŒUX DE L'AG Aucun.***

RAPPORT MORAL 2022



**ACTIVITES DE L'AAPPMA DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE LANTERNE EN 2021
ARRÊTE AU 31 Décembre 2022**

PERIODE	ACTIVITES	PROGRAMME	LIEU
<i>5 Mars 8h00-11h30</i>	Lâcher de truites	Lâcher de truites pour l'ouverture partie Breuchin : 35 personnes + partie Faucogney : 6 personnes	De ORMOICHE à FAUCOGNEY
<i>5 Mars 14h00-16h00</i>	Lâcher de truites	Lâcher de truites pour l'ouverture partie Lanterne : 12 personnes	De BELMONT à La CHAPELLE les LUXEUIL
<i>5 Mars au 5 Juin 14h00-18h00</i>	APN spécialisation « Pêche à la mouche »	Inscription 2022 Atelier Pêche Nature Mouche, et première séance dans la foulée Réservé aux ados et adultes (hommes-femmes) -15 postes offerts- 11 séances de 3 heures-1 samedi sur deux de 14h à 17h.Inscription 45€. L'élève devra être en possession de sa carte de pêche (majeure-mineure ou femme) Enseignements : technique de pêche – montage de mouches – gestuel Remise de diplômes en fin de stage 5 élèves et 4 animateurs.	BREUCHOTTE
<i>9-16-23 Mars 14h00 à 16h00</i>	Inscriptions APN initiation	Inscriptions 2022 des élèves pour l'APN Initiation 22 élèves et 6 animateurs.	BREUCHOTTE
<i>11 Mars 16h30-18h30</i>	Lâcher de truites Plans d'eau	Plans d'eau La Trinquette-7 Chevaux – Vieux Etang : 5 membres AAPPMA (3 Gardes en surveillance)	La PROISELIERE LUXEUIL/QUE RS

<i>19 Mars 16h00-19h00</i>	Lâcher de truites Plans d'eau	Plans d'eau La Trinquette-7 Chevaux – Vieux Etang : 4 membres AAPPMA (3 Gardes en surveillance)	La PROISELIERE LUXEUIL / QUERS
<i>22 Mars 8h30-11h30</i>	Remise en état matériel	Remise en état des cannes de l'école de pêche : 4 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
<i>23 Mars au 5 Juin 14h00 à 17h00</i>	APN Initiation	Réservé aux enfants (garçons et filles) de 7 à 12 ans (30 places) Inscription 45€ (y compris photos de groupe) – carte de pêche, tee-shirt, casquette et coupe-vent offerts. Matériel de pêche fourni par l'AAPPMA. Enseignements : - Découverte de la rivière et son environnement - Connaissance des poissons (reproduction – alimentation) - Techniques de pêche (simulateur puis exercices pratiques en rivière) - Continuité écologique - Règlementation de la pêche - Civisme (respect des poissons, des autres pêcheurs...) - Remise de diplômes + distribution d'articles offerts par la Pisciculture du Breuchin, le Crédit Mutuel et Groupama 28 enfants avec 12 à 15 encadrants AAPPMA par séance	BREUCHOTTE
<i>8 Avril</i>	Vidange étang	La vidange de l'Etang de la Poche a été reportée en avril 2023 cause travaux de remise aux normes	LUXEUIL
<i>16 Avril</i>	Nettoyage abords	Le nettoyage des abords des rives du Breuchin et de la Lanterne a été annulé cause manque de bénévoles	FAUCOGNEY BREUCHOTTE LANTENOT

<p><i>5 Juin</i> <i>De 8h00 à 12h00</i></p>	<p>Mini concours + baptême du pont</p>	<p>Ce concours sert de classement des élèves en fin de stage (APN initiation) Le pont de Breuchotte a été baptisé « Pont Jacques <u>Larère</u> » en mémoire de notre Président honoraire, en présence de plus de 250 personnes dont plusieurs élus</p>	<p>BREUCHOTTE</p>
<p><i>14 Juin</i> <i>École primaire</i> <i>9h00 à 16h15</i></p>	<p>Journée « Découverte »</p>	<p>Journée au bord de l'eau avec les classes de tout niveau de l'école de Baudoncourt, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin (Etude sur Maquette, passe à poisson, centrale électrique, risques électriques, poissons et invertébrés) + remise de diplôme. 16 élèves - 3 accompagnateurs – 12 membres de l'AAPPMA</p>	<p>BREUCHOTTE</p>
<p><i>14 Juin</i> <i>École primaire</i> <i>13h30 à 16h15</i></p>	<p>$\frac{1}{2}$ Journée « Découverte »</p>	<p>Après-midi au bord de l'eau avec la classe de maternelle de l'école de Raddon, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin (Etude sur Maquette, passe à poisson, centrale électrique, risques électriques, poissons et invertébrés) + remise de diplôme. 20 élèves - 4 accompagnateurs – 12 membres de l'AAPPMA</p>	<p>BREUCHOTTE</p>
<p><i>16 Juin</i> <i>École primaire</i> <i>09h00 à 11h30</i></p>	<p>$\frac{1}{2}$ Journée « Découverte »</p>	<p>Matinée au bord de l'eau avec des classes Raddon, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin (Etude sur Maquette, passe à poisson, centrale électrique, risques électriques, poissons et invertébrés) + remise de diplôme. 22 élèves - 5 accompagnateurs – 12 membres de l'AAPPMA</p>	<p>BREUCHOTTE</p>

<p><i>16 Juin</i> <i>École primaire</i> <i>13h30 à 16h15</i></p>	<p>$\frac{1}{2}$ Journée « Découverte »</p>	<p>Après-midi au bord de l'eau avec des classes de l'école de Breuchotte, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin (Etude sur Maquette, passe à poisson, centrale électrique, risques électriques, poissons et invertébrés) + remise de diplôme. 19 élèves - 4 accompagnateurs – 12 membres de l'AAPPMA</p>	<p>BREUCHOTTE</p>
<p><i>17 Juin</i> <i>MFR</i> <i>9h00 à 16h30.</i></p>	<p>Opération « Renoué du Japon »</p>	<p>Nettoyage des abords et rives du Breuchin à Breuchotte, Renoué et Balsamine avec les élèves de la Maison Familiale d'Aillevillers. 7 adolescents – 1 éducateur – 2 membres de l'AAPPMA</p>	<p>BREUCHOTTE</p>
<p><i>20 Juillet</i> <i>8h30-11h30</i></p>	<p>Remise en état matériel</p>	<p>Remise en état des cannes de l'école de pêche : 2 personnes AAPPMA</p>	<p>BREUCHOTTE</p>
<p><i>21 Juin</i> <i>MFR</i> <i>9h00 à 16h00</i></p>	<p>Journée « Découverte »</p>	<p>Cours découverte milieu de la pêche avec deux classes CM1 et CM2 à la Maison Familiale d'Aillevillers, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin (risques électriques, poissons et invertébrés) 20 élèves - 1 accompagnateurs – 4 membres de l'AAPPMA</p>	<p>AILLEVILLERS</p>
<p><i>5 Juillet</i> <i>École primaire</i> <i>09h00 à 11h30</i></p>	<p>$\frac{1}{2}$ Journée « Découverte »</p>	<p>Matinée au bord de l'eau avec des classes de Raddon, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin (Etude sur Maquette, passe à poisson, centrale électrique, risques électriques, poissons et invertébrés) + remise de diplôme. 24 élèves - 5 accompagnateurs – 8 membres de l'AAPPMA</p>	<p>BREUCHOTTE</p>

<p><i>5 Juillet</i> <i>École primaire</i> <i>13h30 à 16h15</i></p>	<p>$\frac{1}{2}$ Journée « Découverte »</p>	<p>Après-midi au bord de l'eau avec des classes de l'école de Raddon, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin (Etude sur Maquette, passe à poisson, centrale électrique, risques électriques, poissons et invertébrés) + remise de diplôme. 25 élèves – 5 accompagnateurs – 8 membres de l'AAPPMA</p>	<p>BREUCHOTTE</p>
<p><i>13 Juillet</i> <i>Francas</i> <i>09h00 à 17h00</i> <i>1000 Étangs</i></p>	<p>Journée « Découverte »</p>	<p>Journée au bord de l'eau avec les Francas des 1000 étangs, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin (passe à poisson, centrale électrique, risques électriques, poissons et invertébrés). Passage sur simulateur sous le porche de L'APN. Gouté offert par l'AAPPMA et remise de diplôme + distribution d'articles offerts par la Fédération, la Pisciculture du Breuchin, le Crédit Mutuel et Groupama. 7 enfants - 2 accompagnateurs – 10 membres de l'AAPPMA</p>	<p>BREUCHOTTE</p>
<p><i>19 Juillet</i> <i>Francas</i> <i>09h00 à 17h00</i> <i>Pays de Luxeuil</i></p>	<p>Journée « Découverte »</p>	<p>Francas du Pays de Luxeuil. ACSL ANNULÉE CAUSE VIGILANCE ORANGE CANICULE</p>	<p>BREUCHOTTE</p>
<p><i>20 Juillet</i> <i>Francas</i> <i>9h00 à 17h00</i> <i>1000 Étangs</i></p>	<p>Journée « Découverte »</p>	<p>Journée au bord de l'eau avec les Francas des 1000 Étangs. ANNULÉE</p>	<p>BREUCHOTTE</p>

<p><i>28 Juillet</i> <i>Francas</i> <i>09h00 à 17h00</i> <i>Pays de</i> <i>Luxeuil</i></p>	<p>Journée « découverte »</p>	<p>Journée au bord de l'eau avec les Francas du Pays de Luxeuil, pêche et démonstration pêche tous types, découverte de l'écosystème du Breuchin (passe à poisson, centrale électrique, risques électriques, poissons et invertébrés). Passage sur simulateur sous le porche de L'APN. Gouté offert par l'AAPPMA et remise de diplôme + distribution d'articles offerts par la Fédération, la Pisciculture du Breuchin, le Crédit Mutuel et Groupama.</p> <p>12 enfants - 2 accompagnateurs – 11 membres de l'AAPPMA</p>	<p>BREUCHOTTE</p>
<p><i>04 Août</i> <i>Francas</i> <i>Froideconche</i></p>	<p>Journée « Découverte »</p>	<p>Francas du Pays de Luxeuil. « Les Mômes du Breuchin »</p> <p>ANNULÉE CAUSE VIGILANCE ORANGE CANICULE</p>	<p>BREUCHOTTE</p>
<p><i>06 Août-14h-23h</i> <i>Faucogney</i></p>	<p>Marché de Pays</p>	<p>-Mise en place de 3 buvettes et restauration -606 repas servis en 3 heures</p> <p>- 58 bénévoles de l'AAPPMA – épouses et amis</p>	<p>FAUCOGNEY</p>
<p><i>14 Septembre</i> <i>Francas</i> <i>Froideconche</i></p>	<p>Journée « Découverte »</p>	<p>Francas du Pays de Luxeuil. « Les Mômes du Breuchin »</p> <p>ANNULÉE CAUSE VIGILANCE ORANGE ORAGE MOINS D'UNE HEURES AVANT + une demande de dérogation avait été demandé (la pêche étant fermé)</p>	<p>BREUCHOTTE</p>
<p><i>15 Septembre</i> <i>9h00-12h00</i></p>	<p>Opération « Renoué du Japon »</p>	<p>Journée de nettoyage des rives du Breuchin en vue d'une éventuelle éradication de cette plante :</p> <p>8 ados + 1 encadrant MFR + 1 personnes AAPPMA</p>	<p>BREUCHOTTE</p>

24 <i>Septembre...</i>	Remise en état vitabri	Remise en état des stands vitabri : 2 personnes AAPPMA (8 heures de temps en plusieurs fois)	BREUCHOTTE
04 Novembre 7h00-17h00	Pêche étang	Pêche de sauvetage Lac des 7 Chevaux inférieur 58 Bénévoles + 20 jours de surveillance, 4 tonnes de poissons pêcher	LUXEUIL
08 Novembre 14h-15h30	Nettoyage embacles	Nettoyage embacles devant le pont de Breuchotte 3 Personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
24 Novembre 13h30-17h00	Vidange étang	Deuxième pêche de sauvetage Lac des 7 Chevaux inférieur 12 Bénévoles	LUXEUIL
07 Décembre 9h00-16h00	Nettoyage Vieux étang	Grand nettoyage des abords du Vieux étang + carrière coupage- élagage –débroussaillage remise en état fossé de périmètre 11 ados MFR Aillevillers 2 éducateurs 1 personnes AAPPMA	LA PROISELIERE

AUTRES ACTIVITÉS

<i>28 Janvier</i>	Réunion CA	C.A. pour préparation A.G et validation 9 Personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
<i>5 Février</i> <i>14h00- 17h00</i>	Réunion en Fédération	Réunion en Fédération mise en place groupe de travail par secteur. 1 Personnes AAPPMA + 10 autres présidents	VESOUL
<i>20 Février</i> <i>9h30-12h30</i>	AG Général	Assemblée générale de l'AAPPMA 2021 à la salle des fêtes de Lantenot 32 Personnes	LANTENOT
<i>12 Mars</i> <i>6h26-16h26</i>	Garderie	Ouverture de la pêche en 1 ^{ère} catégorie piscicole : 3 gardes bénévoles surveillance rivières et plans d'eau	BREUCHIN LANTERNE
<i>30 Avril</i>	Garderie	Ouverture du carnassier en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie : + plans d'eau. 3 gardes bénévoles	BREUCHIN LANTERNE

<i>6 Mai</i> <i>14h00-16h00</i>	Réunion en mairie LUXEUIL	Réunion en maire de LUXEUIL + Fédération et DDT, problème déversoirs d'orage 3 personnes AAPPMA, 2 fédérations, 4 Mairie + 1 DDT	LUXEUIL
<i>6 Mai</i> <i>16h00-18h00</i>	Réunion en mairie LUXEUIL	Réunion en maire de LUXEUIL + Fédération et DDT, vidange lac 7 chevaux inférieur 3 personnes AAPPMA, 2 fédérations, 4 Mairie + 1 DDT	LUXEUIL
<i>21 Mai</i>	Garderie	Ouverture de l'ombre commun en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie : 3 gardes bénévoles	BREUCHIN LANTERNE
<i>18 Juin</i> <i>10h00-12h00</i>	Inauguration Petite Charme	Inauguration petites Charme Saint-Loup Corbenay. 3 personnes AAPPMA + 12 autres personnes et élus	Saint-LOUP sur SEMOUSE
<i>18 Juin</i> <i>15h00-17h30</i>	Pêche de sauvetage	Pêche de sauvetage sur le Beuletin avec épuisettes : 3 personnes AAPPMA	SAPHOZ
<i>18 Août</i>	Garderie	Fermeture de la pêche 1 ^{ère} catégorie, par arrêté préfectoral.	BREUCHIN LANTERNE

<i>22 Août</i> <i>14h00-17h00</i>	Pêche de comptage	Pêche avant travaux sur pont à Saint-Bresson 3 Techniciens fédération + 2 personnes AAPPMA	Saint-Bresson
<i>7 Septembre</i> <i>14h00-17h00</i>	Réunion	Réunion cellule qualité de l'eau à Lure 10 personnes + 1 personne AAPPMA	LURE
<i>10 Octobre</i> <i>15h30-18h00</i>	Réunion	Réunion préparation vidange Lac 7 chevaux inférieur 4 personnes + 3 personnes AAPPMA	LUXEUIL
<i>21 Octobre</i> <i>9h00 à 11h30</i>	Réunion CA	Réunion CA préparation vidange Lac 7 chevaux inférieur + vote de plusieurs décisions 16 personnes AAPPMA	BREUCHOTTE
<i>19 Novembre</i> <i>14h00-18h30</i>	AG Extraordinaire Fédération	A.G Extraordinaire des présidents en fédération salle des expo Vesoul 4 personnes AAPPMA	VESOUL

Le Président
Claude Stevenot

cartes de pêche 2021

cartes de pêche 2022

MOIS	Inter	Maje.	Mine.	Femm	Journ.	Hebd	Décou.	ehgo	Autom	Total	pass	pêche	Inter	Maje.	Mine.	Femm	Journ.	Hebd	Décou.	ehgo	Autom	Total	pass	pêche
dec	5	13	2	0	0	0	8	0	0	28	0	0	13	17	2	0	0	0	3	0	0	35	0	0
Janvier	10	11	1	2	3	0	3	0	0	30	0	0	16	21	10	3	1	0	6	0	0	57	0	0
Février	24	45	13	2	1	1	3	0	0	89	0	0	21	34	13	3	1	0	9	0	0	81	0	0
Mars	70	153	52	12	35	4	58	0	0	384	0	0	73	161	45	12	28	0	73	0	0	392	0	0
Avril	14	28	24	7	10	0	27	0	0	110	0	0	18	23	12	8	6	2	17	0	0	86	0	0
Mai	13	21	10	7	15	2	16	0	0	84	0	0	8	23	9	10	10	8	11	1	0	80	108	0
Juin	8	10	11	6	18	1	11	1	0	66	44	0	2	10	10	3	8	0	6	0	0	39	0	0
Juillet	2	8	8	6	10	4	37	0	0	75	0	0	3	5	6	0	23	5	19	0	0	61	0	0
Août	0	2	5	2	27	4	29	0	0	69	0	0	1	4	1	1	28	4	8	0	0	47	0	0
Septembre	0	0	3	1	9	2	1	0	1	17	0	0	0	0	1	0	14	3	22	0	4	44	0	0
Octobre	0	0	0	0	3	0	0	0	1	4	0	0	0	0	1	1	4	3	0	0	1	10	0	0
Novembre	0	0	1	0	1	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	3	1	1	0	0	5	0	0
Décembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0
TOTAL	146	291	130	45	132	18	193	1	3	959	44	0	155	298	110	41	127	26	175	1	5	938	108	0

Différence entre 2020 et 2021

Différence entre 2021 et 2022

+8 17 26 +1 38 5 53 -3 3 156

9 7 -20 -4 -5 8 -18 0 2 -21

BILAN DES CARTES DE PÊCHE - 2008 à 2022

TYPE DE CARTES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Résultats 2008/2022
Carte "Automne"														3	5	2
Carte "personne Majeure"	578	546	426	449	419	397	394	384	437	367	326	279	274	291	298	-280
Carte "personne Mineure"	200	153	150	137	143	133	145	146	141	106	93	105	104	130	110	-90
Carte "découverte "femme"	32	29	19	29	27	23	20	22	39	41	37	31	32	45	41	9
Carte interdépartentale EHGC	0	0	23	49	64	42	48	79	130	119	112	128	136	146	155	+155
Carte "découverte -12 ans"	330	292	265	305	313	284	304	275	264	225	265	209	140	193	175	-155
Carte "journalière"	124	79	117	160	158	70	85	117	90	75	113	112	94	132	127	3
Carte hebdomadaire	16	11	22	15	21	17	25	12	37	12	13	16	13	18	26	10
TOTAL	1280	1110	1022	1144	1145	966	1019	1035	1137	953	959	880	793	958	937	-343
Pour mémoire : cartes délivrées par territoire pêche à LURE au profit de l' AAPPMA de Lure -les Aynans																
Carte "personne Majeure"				70	70	0	94									
Carte "personne mineure"				16	23	0	19									
Carte EHGO						0	0									
Carte Femme				2		0	4									
Carte Découverte - 12 ans				21		0	38									
Carte Journalière						0	0									
Carte Hebdomadaire						0	0									
TOTAL (environs)				109	93	104	155	150	50/60	76	± = 100	± = 100	± = 120	± = 60	0	

ALEVINAGE - 2022

POISSONS	QUANTITE	DESTINATION	COÛT	OBSERVATIONS
Truites-arc-en-ciel 27/30	710,00	Breuchin-	6 963,00 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	160,00	Lanterne		Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	270,00	étangs AAPPMA		Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	180,00	étangs AAPPMA		Pisciculture du breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	30,00	Parcour APN	164,58 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	30,00	Parcour APN	164,58 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	50,00	Parcour APN	164,58 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	19,00	Parcour APN	110,00 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	19,00	Parcour APN	110,00 €	Pisciculture du Breuchin
Truites-arc-en-ciel 27/30	19,00	Parcour APN	110,00 €	Pisciculture du Breuchin
Carpes (10€)	214,00	lac 7 chevaux sup	2 140,00 €	Lac Inférieur
Gardons (4€)	150,00	Trinquotte	600,00 €	Lac Inférieur
Brêmes (3€)	250,00	Trinquotte	750,00 €	Lac Inférieur
Carassins (2€)	500,00	Trinquotte	1 000,00 €	Lac Inférieur
Sandrets (25€)	23,00	Vieux étang	625,00 €	Lac Inférieur
Carpes amour blanc (10€)	150,00	lac 7 chevaux sup	1 500,00 €	Lac Inférieur
Carpes (10€)	90,00	lac 7 chevaux sup	900,00 €	Lac Inférieur
Gardons (4€)	15,00	Vieux étang	60,00 €	Lac Inférieur
	1487,00 kilos truites arc-en-ciel			
	2 879,00	kgs	15 361,74 €	
		Le Président :		
		Claude STEVENOT		

PECHE SAUVETAGE ESCLOS le 18/06/2022 de 14h00 à 16h00

TAILLE	0 à 5 cm	5 à 15	15 à 25	25 à 35		total
TRUITE FARIO	0	3	17	0		20
CARPE					1	
CHABOT	2					2
CHEVESNE		12	15	4		31
POISSON CHATS		20				20
PERCHE SOLEIL		20				20
ECREVISSE	30					30
BLAGEONS		6				6
BROCHET				3		3
PERCHE	2	4				6
TOTAL						138

Les poissons ont été relâchés sur le Breuchin à Faucogney ? Sauf les nuisibles

Personnels: 3 bénévoles AAPPMA,

Président Claude Stevenot

PECHE Sauvetage sur le Beulletin

Esclos et Beulotte la Guillaume le 21/06/2022 9h à 12h

TAILLE	0 à 5 cm	5 à 15	15 à 25	25 à 35		total
TRUITE FARIO	66	60	36	6		168
OMBRE						
CHABOT	44					44
VAIRON	145					145
LAMPROIE		3				3
LOCHE / MOUTELLE		5				5
ECREVISSE						0
BLAGEONS	2	23				25
BROCHET						
PERCHE						0
TOTAL						390

Les poissons ont été relachés sur le Breuchin à Faucogney,

Personnels: 3 personnes fédération + 4 bénévoles AAPPMA,

Président Claude Stevenot

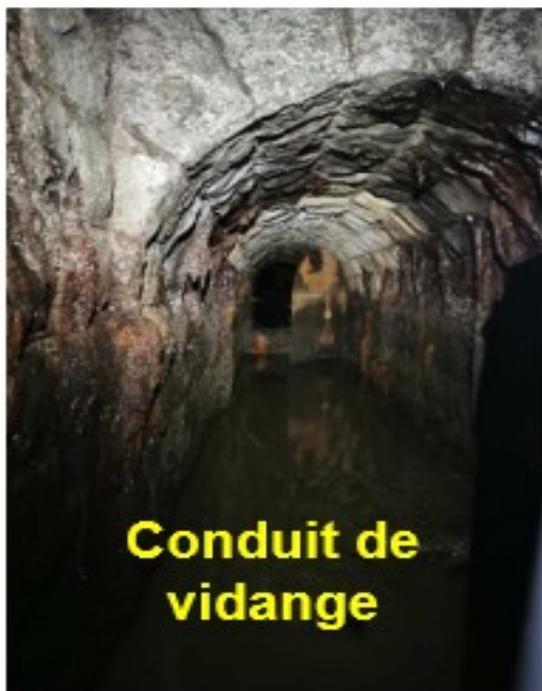
Quantité de POISSONS PÊCHÉS LAC 7CHEVAUX INFÉRIEUR le 5/11/2022+ 25/11/22

CARPE	nombre	poids total	DESTINATION
grosse + 10 kg	12+7	314	Lac supérieur
5/10kg	2	10	Lac supérieur
		324kilos	Lac supérieur
BROCHET	nombre	poids total	DESTINATION
gros 3 kg	10	30	Poche
moyen 1 à 3 kg	21	42	Poche
petit - 1 kg		30	Poche
		102Kilos	Poche
SANDRE	nombre	poids total	DESTINATION
gros 3 kg	18	54	Poche
moyen 1 à 3 kg	45	68	Poche
petit - 1 kg	61	35	Poche et 8 kilos vieux étang
sandrette -		38	Poche et 15 kilos vieux étang
		195Kilos	
PERCHE	nombre	poids total	DESTINATION
gros 1 kg			Poche
moyen 0,2 a 1 kg	34	9	Poche
petit - 200 gr		17	Poche
		26Kilos	Poche
CARASSINS	nombre	poids total	DESTINATION
moyen 0,2 a 1 kg		1000	Poche
moyen 0,2 a 1 kg		500	Trinquette
		1500Kilos environ	

SILURE Glane	nombre	poids total	DESTINATION
gros + 10 kg	25	650	donner aux personnes
5/10kg	10+3	95	donner aux personnes
1/5 kg	30	20	Destruction
		765kilos environ	
GARDONS	nombre	poids total	DESTINATION
		150 +15	Poche + vieux étang
		150	Trinquotte
		315kilos environ	
POISSONS CHAT	nombre	poids total	DESTINATION
gros + 0,5 kg			Destruction équarissage
petit -0,1 kg		150kilos environ	Destruction
Black-Bass	nombre	poids total	DESTINATION
grosse + 25 cm	1	1,5	Poche
		1,5kilos	Poche
BREMES	nombre	poids total	DESTINATION
		250Kilos	Poche
		250Kilos	Trinquotte
		500kilos environ	
AMOUR BLANC	nombre	poids total	DESTINATION
grosse + 10 kg	11	150	Lac supérieur
		150kilos	Lac supérieur

Soit un total de 4000 kilos environ de poissons

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ LAC 7 CHEVAUX INFÉRIEUR





Entretien Breuchin



Entretien des 2 vannages fait par l'AAPPMA avec l'aide d'un bénévole équipé.

Plusieurs embâcles ont été enlevés tout au long de l'année à des endroits différents.

Opération éradication renouée ados MFR (essai)





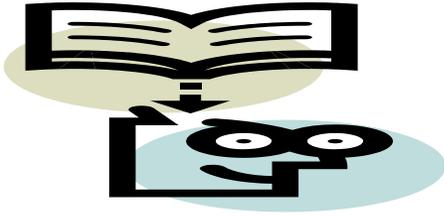
Nettoyage et entretien arrivée d'eau carrière Vieux Etang ados MFR



Nettoyage et entretien autour du Vieux Etang ados MFR



RAPPORT DE LA GARDERIE



**AAPPMA du Breuchin et de la
Haute-Lanterne – 4 rue des Ecoles**

70280 – Breuchotte

Tél :03 84 94 63 40 / 06 47 51 16 48

Email : aappma.breuchin@wanadoo.fr

Site : www.aappma-breuchin-lanterne.com

Fait à Citers le 22 janvier 2023

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA GARDERIE DE L'A.A.P.P.M.A DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE-LANTERNE POUR L'ANNEE 2022

Mesdames, Messieurs les Sociétaires, Monsieur le Président de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne,

Je vous fais lecture du compte rendu d'activités des trois gardes particuliers de l'AAPPMA arrêté au 31 Novembre 2022, qui se résume ainsi :

- 431 cartes de pêche ont été contrôlées sur les 3 secteurs (Faucogney-Luxeuil-Lantenot)
- 28 avertissements ont été donnés
- 3 PV
- 2 interventions pour pollutions
- Sorties suite à des interventions diverses, toutes signalées à la fédération et au président de l'AAPPMA.
- 17 surveillances + 67 heures lac inférieur.
- 35 ragondins tués sur le secteur de l'AAPPMA
- Participations aux manifestations de l'association (marché de Pays à Faucogney-Forum)

Il nous est préconisé de travailler en binôme, ce qui n'est pas facile en raison de l'activité des uns et des autres.

La fédération départementale de pêche étoffe son mode de fonctionnement en créant des brigades de surveillance.

La mise en place de « brigade » de surveillance, va augmenter les compétences et les secteurs d'intervention.

Ces brigades sont vouées à renforcer la surveillance dans des conditions de sécurité complémentaire, à des moments opportuns, en collaboration directe avec la fédération de pêche et la gendarmerie.

Une réunion à ce sujet a eu lieu à Vesoul début décembre avec les différents services concernés.

Les présidents des associations sont associés à ce projet ainsi qu'une partie des gardes des différentes AAPPMA.

Cela dans le but d'assurer un service de jour comme de nuit sur des secteurs sensibles ou identifiés.

Enfin nous constatons comme les dernières années que bon nombre de pêcheurs locaux prennent leur carte de pêche au profit d'une autre AAPPMA, ce qui représente. 45% de pêcheurs extérieures sur les deux jours d'ouverture et de 12% sur le reste de la saison de pêche.

Rappel sur la réglementation :

La capture du brochet n'est autorisée qu'à partir de la date d'ouverture de la pêche au carnassier (fixée le 29 avril 2023), et ce jusqu'à la fermeture (le 17 septembre 2023) ; en 1^o catégorie.

Tout Brochet ou Sandre capturé entre le 14 mars 2023 et le 28 avril 2023 devra obligatoirement être remis à l'eau, peu importe sa taille.

- La taille de capture du Brochet est fixée à 60 cm sur l'ensemble des cours d'eau du Département.

- Le Sandre ne bénéficie pas de taille de capture en 1^o catégorie. 50 cm en 2^o catégorie

- Ouverture de l'ombre commun le 20 mai taille 35 cm

- il est conseillé de ne pas marcher dans l'eau pendant la période de reproduction du sandre pour ne pas endommager voire détruire les frayères

Je renouvelle ma demande, l'AAPPMA attend toujours les bonnes âmes pour venir assister les membres du comité, au cours des alevinages ; ateliers pêche, accueil des scolaires, Francas ; ou pour le nettoyage des berges.

Nous assistons aux différentes réunions et Conseil d'Administration de l'AAPPMA auxquels nous sommes toujours invités.

L'ensemble des gardes tiennent à remercier Claude STEVENOT président de l'AAPPMA qui nous soutient et nous encourage dans nos démarches, également avec l'appui inconditionnel de l'ensemble du bureau.

Je me tiens à votre disposition pour toutes questions ou renseignements que vous jugeriez utiles de me demander concernant ce compte rendu.

Le représentant des gardes particuliers

Martial Boisson

NOM Prénom	Nombre total contrôles	contrôles période ouverture du 12 au 21 mars 2022						% externes	OBSERVATIONS
		AAPPMA BHL	carte ext. AAPPMA						
			LURE	MELISEY	VESOUL	autre + Extérieur 70	total externes		
BOISSON Martial	75							75 Contrôle vigi-pêche	
FOURRIER David	87	72	1		1	13		1 cartes journée	
GEORGEL Gérard	76	42	6	2	8	18		7 cartes journée	
TOTAL	238	114	7	2	9	31			

NOM Prénom	Nombre total contrôles	contrôles hors période ouverture du 1 janvier au 11 Mars et du 22 Mars au 14 Novembre 2022		% ext.	OBSERVATIONS
		AAPPMA BHL			
		AAPPMA BHL	Extérieur AAPPMA BHL		
BOISSON Martial	25	15	10		
FOURRIER David	109	59	46		1 cartes journée
GEORGEL Gérard	13	11	2		1 cartes journée
TOTAL	147	85	58		

	Intervention pollution	Patrouille surveillance	Avertissement	PV	OBSERVATIONS
BOISSON Martial	0	9	2	0	Vidange étang + intervention pb avec pêcheurs ,lac 7 CV
FOURRIER David	2	18	28	3 + 3	Lâcher de truites +pollutions et un dépôt main courante
GEORGEL Gérard	0	17	0	0	Lâcher de truites + contrôle avant le lâcher + sortie Ragondin
TOTAL	2	44	30	3	

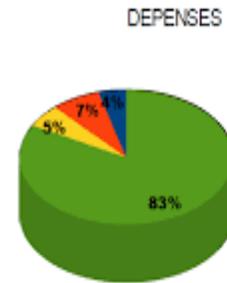
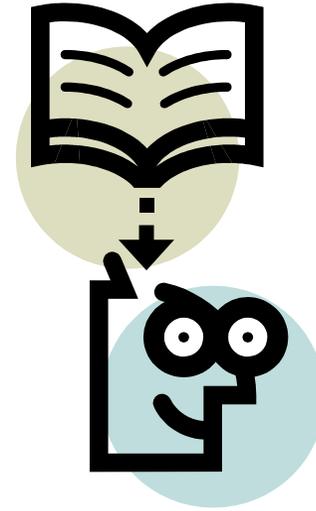
David FOURRIER a constaté en 216 contrôles: 3 truites Fario et 156 truites Arc-en-ciel prises, 28 avertissements, 3PV,2 pollutions + un dépôt de main courante (+ 67 heures de surveillance pour la vidange du Lac 7Ch inférieur)

Gérard GEORGEL a 106 contrôles + 17 surveillances lors des lâcher de truites et 35 ragondins tué sur le Breuchin

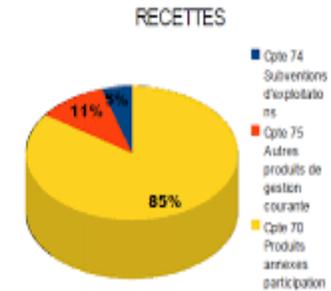
Martial BOISSON a 34 Contrôles sur carnet + 75 sur vigipêche et des contrôle vidange plan d'eau et intervention PB avec pêcheurs en collaboration avec David Fourier

Soit 429 contrôles effectué par la garderie de notre AAPPMA du Breuchin et de la Haute Lanterne

VOTE DU RAPPORT MORAL



- Frais de fonctionnement
- Prestations de services
- Investissements
- Programme actions

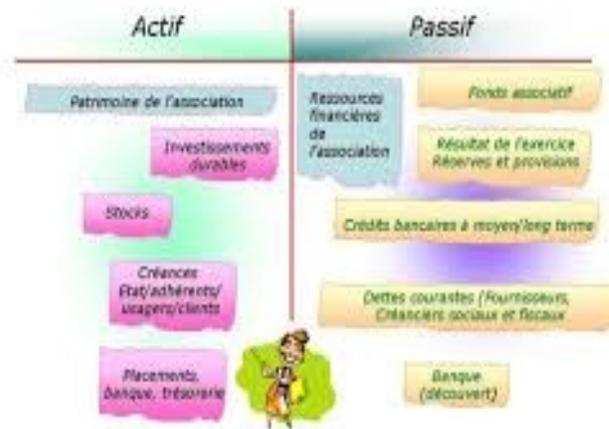


- Cpte 74 Subventions d'exploitations
- Cpte 75 Autres produits de gestion courante
- Cpte 70 Produits annexes participation

RAPPORT FINANCIER 2022



Bilan d'une association





A.A.P.P.M.A du Breuchin et de la Haute
Lanterne – 4 rue des Ecoles - 70280 – Breuchotte
Tél : 03 84 94 63 40-06 47 51 16 48
Siret : 841 990 823 0012
Email : aappma.breuchin@wanadoo.fr
Site: www.aappma-breuchin-lanterne.com

Breuchotte, le 18 janvier 2023

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

De Messieurs **,Oudot Jean et Garret Jean Marie** , vérificateurs aux Comptes de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute Lanterne.

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

J'ai l'honneur de vous faire part des résultats de la vérification de la comptabilité de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute Lanterne que nous avons effectuée le 18 janvier 2023 à 18h30 à Breuchotte au siège de l'Association, 4 rue des Ecoles, en présence de Monsieur Claude Stevenot Président de l'AAPPMA et de Monsieur Alain Aubry Trésorier, en exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 février 2022 à Lantenot.

Cet examen concerne l'année 2022 arrêté au 31 Décembre de la même année.

Tous les documents et pièces justificatives nous ont été présentés par le Trésorier de l'Association Monsieur Alain Aubry que je remercie pour son obligeance.

Nous avons constaté :

- | | |
|--|-------------------|
| - que les recettes et les dépenses font l'objet d'écritures régulières, que le solde des Comptes Epargne correspondent bien aux sommes inscrites sur le livret bleu soit : | 33964,91 € |
| - que le solde du compte courant correspond bien à la somme de | 620,73 € |
| - que le montant de la caisse en numéraire correspond bien aux indications portées sur le registre | 431,76 € |
| - que le reliquat de la dotation 2022 à la fédération correspond bien à | 0,00 € |
| Soit un total de | 35017,40 € |

En foi de quoi, je vous demande Mesdames et Messieurs les Sociétaires d'approuver la situation financière et de donner quitus à Monsieur Alain Aubry Trésorier de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne.

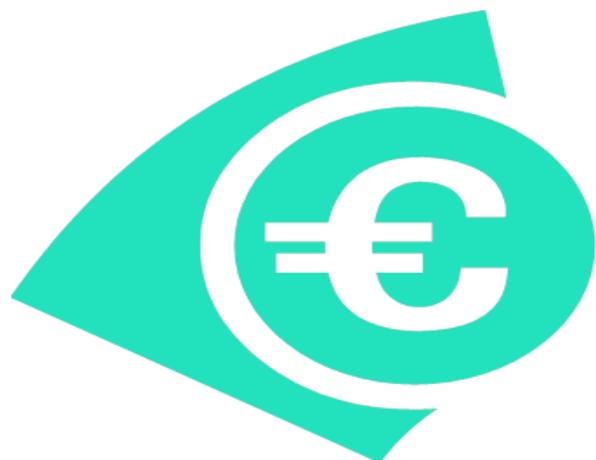
Fait à Breuchotte, le 18 janvier 2023

Les vérificateurs aux comptes

Oudot Jean

Garret Jean Marie

BILAN FINANCIER 2022



BILAN AAPPMA AU 31/12/2022

CHARGES		PRODUITS	
Libellés	Montants	Libellés	Montants
Alevinage rivière	6963,00	Cartes (part AAPPMA)	2795,60
tenues apn	0,00	Dotation fédérale	12174,57
Achat bouteille gaz	0,00	marché de pays	10081,92
Oeuvres sociales (décès, naissances...)	0,00	Subvention fdva	0,00
Travaux carpière	0,00	Recettes APN	5335,00
vidange étang 7ch	772,70	Intérêts bancaires	408,12
Dépositaires	717,90	Location vitabris	420,00
Frais administratifs (timbres, consommables, cartouches...)	0,00	Pv	60,00
Frais-AG-C.A-réunions diverses	585,73	Caisse	1249,00
APN (école de pêche)	5329,53		
Baux de pêche	82,86		
Internet	192,00		
pots alevinage	182,00		
Allocation Garde (frais déplacements, tenues, cartes...)	300,00		
retraits banque	900,00		
Hébergement site internet	0,00		
Frais bancaires (agios, tenue de compte...)	123,40		
panneaux +pancartes pont breuchotte	687,26		
achat cuves	120,00		
marche de pays	3741,71		
Electricité(EDF)	146,04		
Impôts (taxe foncière) +redevance incitative	68,00		
materiel aappma	86,82		
Carburant(véhicule-petits engins) controle technique	55,93		
Matériel bureau	0,00		
cartes gratuites aappma apn francas	2120,48		
repas francas mfr	0,00		
assurance vehicule	368,20		
Entretien véhicule	0,00		
Caisse	1304,87		
location hangar camion	204,00		
TOTAL CHARGES	25052,43	TOTAL PRODUITS	32524,21
		BILAN ANNUEL	7471,78

LIVRE DES DEPENSES ET RECETTES ANNEE 2022

PJ	Dates	PJ	LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
	3112		solde année précédente au 31/12			27545,62
1	301	1	cartes 1 er trimestre aappma		168,00	27713,62
2	1001	2	frais bancaires	8,90		27704,72
3	1201	3	baux de peche faucogney	30,00		27674,72
4	1801	4	baux de peche raddon	7,62		27667,10
5	2501	5	vente en ligne décembre 2021		18,00	27685,10
6	2501	6	controle technique	27,00		27658,10
7	2401	7	pot vérificateurs aux comptes	11,07		27647,03
8	2701	8	courses aappma	30,76		27616,27
9	3101	9	cartes 1 er trimestre aappma		42,00	27658,27
10	102	10	assurance axa	368,20		27290,07
11	102	11	frais bancaires	49,50		27240,57
12	1402	12	courses aappma	16,40		27224,17
13	1802	13	matériel sanitaire	32,97		27191,20
14	1802	14	courses ag 20/02	40,01		27151,19
15	2002	15	courses ag 20/02	17,00		27134,19
16	203	16	vente en ligne janvier		70,90	27205,09
17	303	17	courses aappma	63,52		27141,57
18	103	18	frais bancaires	5,00		27136,57
19	803	19	cartes 1 er trimestre aappma		729,00	27865,57
20	1103	20	pot alevinage	182,00		27683,57
21	1503	21	reglement fnpf cartes	5264,00		22419,57
22	1403	22	cartes 1 er trimestre aappma		117,00	22536,57
23	1003	23	courses aappma	53,99		22482,58
24	1603	24	cartes 1 er trimestre aappma		2685,00	25167,58
25	2403	25	vente en ligne février		133,10	25300,68
26	1803	26	courses aappma	48,29		25252,39
27	2803	27	reglement fnpf cartes	2526,00		22726,39
28	2801	28	courses ca 28/01	30,00		22696,39
29	2503	29	courses aappma	10,27		22686,12
30	104	30	cartes 1 er trimestre aappma		73,00	22759,12
31	104	31	location matériel		20,00	22779,12
	xxxxx		Sous total page	8822,50	4056,00	22779,12

	Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
	xxxxx		Report page précédente	8822,50	4056,00	22779,12
32	704	32	cartes 1 er trimestre aappma		5264,00	28043,12
33	104	33	courses aappma	18,74		28024,38
34	804	34	cartes 1 er trimestre aappma		15,00	28039,38
35	104	35	frais bancaires	9,50		28029,88
36	1204	36	cartes 1 er trimestre aappma		150,00	28179,88
37	1904	37	alevinage 1er trimestre	6963,00		21216,88
38	2204	38	cartes 1 er trimestre aappma		5525,00	26741,88
39	2504	39	vente en ligne mars		932,50	27674,38
40	2504	40	dotation fd (-800,00 apn)		11765,43	39439,81
41	2804	41	panneaux pont	255,26		39184,55
42	2504	42	cartes 1 er trimestre aappma		100,00	39284,55
43	105	43	frais bancaires	5,00		39279,55
44	1805	44	cartes 1 er trimestre aappma		78,00	39357,55
45	2305	45	pancartes pont	432,00		38925,55
46	2505	46	vente en ligne avril		448,90	39374,45
47	906	47	inauguration pont	148,50		39225,95
48	106	48	frais bancaires	5,00		39220,95
49	1906	49	cartes 1 er trimestre aappma 6€ +location vitabris 50€		56,00	39276,95
50	2206	50	vente en ligne mai		88,60	39365,55
51	407	51	reglement fnpf cartes	7463,00		31902,55
52	507	52	EDF	0,00		31902,55
53	707	53	journée du 5/07	13,37		31889,18
54	107	54	frais bancaires	15,50		31873,68
55	2107	55	cartes 2eme trimestre aappma		512,00	32385,68
56	2207	56	vente en ligne juin		96,60	32482,28
57	2707	57	marché de pays	15,25		32467,03
58	2707	58	marché de pays	105,22		32361,81
59	2707	59	marché de pays	28,85		32332,96
60	2707	60	marché de pays	82,24		32250,72
61	208	61	reglement fnpf cartes	651,00		31599,72
62	108	62	courses aappma	15,32		31584,40
63	508	63	pv pêche		30,00	31614,40
	xxxxx		Sous total page	25049,25	29118,03	31614,40

	Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
	xxxxx		Report page précédente	25049,25	29118,03	31614,40
64	508	64	marché de pays	19,98		31594,42
65	908	65	cartes 2eme trimestre aappma		4933,00	36527,42
66	908	66	marché de pays + 1 carte aappma 35€		852,00	37379,42
67	808	67	marché de pays		3380,00	40759,42
68	808	68	marché de pays		3935,00	44694,42
69	808	69	marché de pays		1880,00	46574,42
70	108	70	frais bancaires	5,00		46569,42
71	1008	71	marché de pays	163,38		46406,04
72	1208	72	vente en ligne juillet		566,60	46972,64
73	1508	73	marché de pays	98,10		46874,54
74	1608	74	marché de pays	14,00		46860,54
75	1808	75	marché de pays	605,97		46254,57
76	1708	76	marché de pays	171,92		46082,65
77	2208	77	marché de pays	1362,11		44720,54
78	2208	78	marché de pays	320,00		44400,54
79	3108	79	marché de pays		69,92	44470,46
80	3108	80	marché de pays	414,69		44055,77
81	2504	81	reglement fnpf cartes	5525,00		38530,77
82	408	82	compte sur caisse	900,00		37630,77
83	109	83	marché de pays	180,00		37450,77
84	509	84	EDF	46,43		37404,34
85	509	85	internet	48,00		37356,34
86	509	86	pv pêche		30,00	37386,34
87	109	87	frais bancaires	5,00		37381,34
88	1409	88	courses aappma journée 14/09	22,34		37359,00
89	1409	89	courses aappma journée 14/09	14,50		37344,50
90	2009	90	vente en ligne aout		188,20	37532,70
91	2209	91	location matériel		350,00	37882,70
92	210	92	internet	48,00		37834,70
93	410	93	EDF	40,36		37794,34
94	110	94	frais bancaires	5,00		37789,34
95	1010	95	essence bidon	28,93		37760,41
	xxxxx		Sous total page	35087,96	45302,75	37760,41

	Dates		LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
	xxxxx		Report page précédente	35087,96	45302,75	37760,41
96	1010	96	taxe foncière	68,00		37692,41
97	1310	97	matériel porte garage	35,85		37656,56
98	1910	98	cartes francas		108,00	37764,56
99	2010	99	courses aappma	11,24		37753,32
##	2810	100	vente en ligne septembre		57,70	37811,02
##	2810	101	vidange étang 7ch	200,00		37611,02
##	2810	102	marché de pays	160,00		37451,02
##	211	103	vidange étang 7ch	42,18		37408,84
##	311	104	EDF	27,12		37381,72
##	311	105	internet	48,00		37333,72
##	411	106	vidange étang 7ch	41,10		37292,62
##	411	107	vidange étang 7ch	35,28		37257,34
##	811	108	vidange étang 7ch	79,55		37177,79
##	111	109	frais bancaires	5,00		37172,79
##	1111	110	cartes 3eme trimestre aappma		1060,00	38232,79
##	1411	111	vidange étang 7ch	356,59		37876,20
##	2810	112				37876,20
##	1611	113	courses aappma	8,23		37867,97
##	1611	114	matériel radiateur	18,00		37849,97
##	1811	115	vidange étang 7ch	18,00		37831,97
##	2811	116	reglement fnpf cartes	1060,00		36771,97
##	2911	117	dotation fd		409,14	37181,11
##	512	118	EDF	32,13		37148,98
##	512	119	internet	48,00		37100,98
##	512	120	mise a l abri camion	204,00		36896,98
	xxxxx		Sous total page	37586,23	46937,59	36896,98

LIBELLE OPERATION			Dépenses	Recettes	Solde
3112		Report page précédente	37586,23	46937,59	36896,98
612	121	cartes 4eme trimestre		99,00	36995,98
612	122	achat cuves	120,00		36875,98
112	123	frais bancaires	5,00		36870,98
1612	124	reglement fnpf cartes	1642,30		35228,68
1512	125	prime garde fourrier	150,00		35078,68
2112	126	prime garde georgel	150,00		34928,68
2112	127	baux de peche esmoulières	15,24		34913,44
2312	128	ristournes cartes territoire pêche	88,00		34825,44
2312	129	courses aappma	12,18		34813,26
2712	130	cartes 4eme trimestre aappma		311,80	35125,06
2312	131	ristournes cartes épicerie radonnaise	57,00		35068,06
2712	132	ristournes cartes auchan	572,90		34495,16
2812	133	baux de peche faucogney	30,00		34465,16
3112	134	caisse sur compte	1304,87	1249,00	34409,29
3112	135	bilan apn	5329,53	5335,00	34414,76
3112	136	vente en ligne novembre		194,50	34609,26
3112	137	interets		408,12	35017,38
3112	138	régule		0,02	35017,40
LIBELLE OPERATION					
			Dépenses	Recettes	Solde
			47063,25	54535,03	7471,78
		AVOIR 2021	27545,62 €		
		AVOIR 2022	35017,40 €		
		RESULTAT	7471,78 €		
		COMPTE CM	620,73 €		
		LIVRET BLEU	33964,91 €		
		CAISSE	431,76 €		
		TOTAL	35017,40 €		

BILAN CAISSE 2022



GESTION CAISSE ANNEE 2022

RECETTES			DEPENSES			SOLDE
Dates	Opérations	Montants	Dates	Opérations	Montants	
31/12	Solde année précédente au 31/12					487,63
			1401	courses aappma	12,00	475,63
			1601	matériel aappma	8,50	467,13
301	carte aapma	4,00				471,13
			1901	pot vérificateurs	8,50	462,63
2701	rbt sur courses aappma	12,00				474,63
2901	carte aapma	2,00				476,63
402	carte aappma	6,00				482,63
			1902	courses aappma	9,38	473,25
503	carte aapma	3,00				476,25
1603	carte aapma	5,00				481,25
1803	carte aapma	1,00				482,25
			904	rbt sur carte aappma (claudio)	15,00	467,25
			1404	teignes apn	24,00	443,25
1604	location stands jean marie	20,00				463,25
1604	don Mde joly	20,00				483,25
			2204	courses aappma action	6,50	476,75
			405	teignes apn	24,00	452,75
			2005	teignes apn	15,00	437,75
			2005	ruban bbr	4,50	433,25
			206	matériel aappma	14,90	418,35
			506	mini concours caput	21,00	397,35
			1606	pain journée 14/06	12,12	385,23
			1606	pain journée 14/06	2,35	382,88
1307	cartes francas 13/7	36,00				418,88
			1307	pain journée 13/07	6,71	412,17
1907	carte aapma	139,00				551,17
2807	cartes francas 28/7	50,00				601,17
			2807	rendu monnaie francas	2,00	599,17
			608	achat boissons	55,08	544,09
408	compte sur caisse	900,00				1444,09
			408	caisse sur compte	974,34	469,75
			2708	achat piles	2,36	467,39
2708	location camion joël daval	20,00				487,39
			2110	courses ca 21/10	16,30	471,09
			311	courses pêche 4/11	7,44	463,65
212	cartes aappma	19,00				482,65
			212	accus téléphones	3,99	478,66
			412	achat boissons	40,00	438,66
412	cartes aappma	12,00				450,66
			1512	ristournes cartes froideconche	14,00	436,66
			2312	baguettes apéro	4,90	431,76
	sous total page	1249,00		sous total page	1304,87	
				solde		431,76

**FEDERATION DES ASSOCIATIONS AGREES POUR LA PECHE
ET
LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE HAUTE-SAONE**

AAPPMA DE:

BREUCHIN HAUTE LANterne

DOTATION ANNEE

2022

Libellé		Montant		
Dotation de base (fusion 3 AAPPMA)		3 000,00 €		
Allocation Atelier Pêche Nature Agréé		400,00 €		
Allocation Atelier Pêche à la mouche		400,00 €		
Allocation garde particulier (contrôles > à 30)				
Martial BOISSON		150,00 €		
Gérard GEORGEL		150,00 €		
David FOURRIER		150,00 €		
Libellé	Nombre d'hectare	Prix	Montant	
1ère catégorie domaine privé	87,66	63,00 €	5 522,58 €	
2ème catégorie domaine privé	24,58	42,00 €	1 032,36 €	
Plan d'eau	19,43	40,00 €	777,20 €	
Plan d'eau Vieil étang	1	40,00 €	40,00 €	
Libellé	Nombre	Membres actifs	Prix	Montant
Nombre de membres actifs				
Carte Ehgo	146			
Carte personne majeure	294			
Carte personne mineure	130			
Carte découverte femme	45			
Total	615			
<u>Ristourne effectifs réciprocitaires</u>		615	1,52 €	934,80 €
<u>Allocation dépositaire</u>		615	0,48 €	295,20 €
TOTAL DOTATION BRUTE				12 852,14 €
Dotation Truite Arc				250,00 €
Assurance				-124,57 €
Cotisation statutaire				-3,00 €
SOMME DUE PAR LA FEDERATION EN €				12 974,57 €
MODALITE DE REGLEMENT				
Règlement acompte le 15 Avril :				5 602,43 €
SOLDE sur présentation de pièces justificatives				7 372,14 €

ATELIER PÊCHE NATURE » JEAN STEVENOT »

BILAN EXERCICE 2022

(Arrêté au 20 Septembre 2022)

RECETTES (A)		DEPENSES (B)	
Libellés	MONTANT TTC		MONTANT TTC
inscriptions Mouche(5X45)	225,00 €	Tee-shirts-casquette-coupe vent	891,72 €
inscriptions APN(28X35)	980,00 €	Photos	271,50 €
Photos (28X10)	280,00 €	Truites apn	493,74 €
Subventions :		Internet-téléphone	386,56 €
Fédération de Pêche	800,00 €	EDF	505,17 €
Knauf	200,00 €	Cartouches imprimante	84,72 €
Auchan	0,00 €	Mini concours	214,36 €
Credit Mutuel	150,00 €	Matériel informatique	45,52 €
Maison pneu Mariotte	0,00 €	Entretien véhicule (pneus)	121,70 €
Granulats GD FC	350,00 €	Redevance incitative (poubelles)	46,66 €
com Com Mille Etangs	250,00 €	Assurance locaux rc apn	715,34 €
com Com Pays de Luxeuil	200,00 €	Goûter + appats francas + repas	440,06 €
Com Com Triangle vert	200,00 €	Essence véhicule	249,01 €
Communes de :		Matériel Pêche	0,00 €
- La Chapelle	50,00 €	Loyer locaux apn	450,00 €
- Breuchotte	100,00 €	Matériel hygiène apn	9,38 €
- Raddon	89,00 €	Appats apn	101,40 €
- Amage	50,00 €	Timbres	27,84 €
- Faucogney	220,00 €	Site informatique	53,74 €
- La Proiselière	40,00 €	Achat matériel	119,46 €
- La Bruyère	60,00 €	Courses apn	45,37 €
- Esboz Brest	100,00 €		
- Amont	100,00 €		
- Saint- Sauveur	100,00 €		
- Luxeuil	300,00 €		
- Froideconche	150,00 €		
- Franchevelle	0,00 €		
- Esmoulières	100,00 €		
- Lantenot	50,00 €		
Total des recettes	5 144,00 €	Total des dépenses	5 273,25 €
BILAN GENERAL : A ; 5144,00 € - B ; 5273,25 € = - 129,25 €			

Le Trésorier
A.AUBRY

Le Président
C.STEVENOT

PJ**APN****LIVRE DES DEPENSES ET RECETTES ANNEE 2022**

	Dates	pj	LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
	311		solde année précédente au 31/12			0,00
1	201	1	allocations apn		800,00	800,00
2	202	2	tenues apn	891,72		-91,72
3	1501	3	renouvellement site	53,74		-145,46
4	1701	4	timbres	27,84		-173,30
5	201	5	internet	48,00		-221,30
6	302	6	internet	48,00		-269,30
7	1902	7	produits entretien (sur caisse)	0,00		-269,30
8	1803	8	redevance incitative	23,52		-292,82
9	503	9	internet	48,00		-340,82
10	503	10	inscriptions apn mouche (4)		180,00	-160,82
11	603	11	carburant véhicule	100,01		-260,83
12	503	12	inscriptions apn jeunes (14)		630,00	369,17
13	2303	13	inscriptions apn jeunes (6)		270,00	639,17
14	404	14	internet	48,96		590,21
15	2803	15	batterie simulateur	45,52		544,69
16	807	16	inscriptions apn jeunes (3)		135,00	679,69
17	3103	17	inscriptions apn mouche (1)		45,00	724,69
18	604	18	inscriptions apn jeunes (3)		135,00	859,69
19	1104	19	matériel électrique	45,66		814,03
20	1404	20	teignes (sur caisse)	0,00		814,03
21	1304	21	inscriptions apn jeunes (1)		45,00	859,03
22	2004	22	inscriptions apn jeunes (1)		45,00	904,03
23	2204	23	courses	22,79		881,26
24	505	24	internet	49,60		831,66
25	305	25	courses	22,60		809,06

26	205	26	teignes (sur caisse)	0,00		809,06
27	1305	27	piscines	73,80		735,26
28	2005	28	mini concours	27,40		707,86
29	2005	29	mini concours	97,50		610,36
30	2005	30	teignes (sur caisse)	0,00		610,36
31	2005	31	photos apn	271,50		338,86
32	306	32	internet	48,00		290,86
33	2805	33	mini concours	59,46		231,40
34	206	34	mini concours	30,00		201,40
35	206	35	courses	58,01		143,39
36	406	36	assurance locaux	715,34		-571,97
37	1306	37	repas écoles	42,03		-614,00
38	2906	38	truites apn	493,74		-1107,74
39	207	39	internet	48,00		-1155,74
40	2106	40	repas journées 14/16/06	176,56		-1332,30
41	307	41	essence véhicule	89,00		-1421,30
42	907	42	teignes francas	13,50		-1434,80
43	1207	43	repas francas	56,63		-1491,43
44	1807	44	repas francas	7,33		-1498,76
45	208	45	internet	48,00		-1546,76
46	2107	46	repas francas	144,01		-1690,77
47	1807	47	redevance incitative	23,14		-1713,91
48	2508	48	cartouches imprimante	84,72		-1798,63
49	2408	49	entretien véhicule	121,70		-1920,33
50	909	50	essence véhicule	60,00		-1980,33
51	1009	51	teignes	8,40		-1988,73
52	2709	52	loyer locaux	450,00		-2438,73
53	3112	53	edf	542,84		-2981,57
54	2911	54	site web	62,96		3044,53
55	3112	55	Subventions 2022		3050,00	5,47
56		56				
57		57	Sous total page	5 329,53 €	5 335,00 €	5,47 €
58						
59		59	LIBELLE OPERATION	Dépenses	Recettes	Solde
60		60		5 329,53 €	5 335,00 €	5,47 €



A.A.P.P.M.A du Breuchin et de la Haute
Lanterne - 4 rue des Ecoles
70280 - Breuchotte
Tel : 03 84 94 63 40

Email : asppma-breuchin@wanadoo.fr
Site : www.asppmas-breuchin-lanterne.com

AVOIR GLOBAL DE L'AAPPMA DU BREUCHIN ET DE LA HAUTE-LANTERNE AU 31 DECEMBRE 2022

1- AVOIR FINANCIER	: 35017,40 €
2- FONCIER : ETANG	: 42 686,00 €
CHALET	: 1 800,00 €
TERRAIN (FRAYERE)	: 300,00 €
3- MATERIELS	: 28562,00 €
TOTAL.....	108365,40 €

Le Président
C. STEVENOT

Le Trésorier
A. AUBRY

BUDGET PREVISIONNEL AAPPMA 2023

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Dotation base Fédération	3000	Alevinage TAC	8000
1° Catégorie domaine privé	5520	Alevinage étangs	2000
2° catégorie domaine privé	1050	Cartes gratuites C.A	1900
Plans d'eau	800	Cartes gratuites APN	200
Allocation dépositaire	300	Matériels APN+AAPPMA (Chg simulateur+ Défibrillateur)	4000
Allocation gardes	450	Tenues APN (Coupe-vent et maillots)	1600
Allocation APN	800	Fournitures -timbres	420
Ristourne EHGO	0	Assurances diverses	950
Reliquat Fédération 2022	0	Loyer siège AAPPMA	450
Inscriptions des 2 APN	2050	E.D.F	900
Photos APN	300	Internet+téléphone	800
Subventions communes	1600	Documentation+copies	300
Dons divers	1300	Photos APN	300
Procès verbaux	0	Entretien matériels	450
Ristourne sur cartes AAPPMA	2500	Carburant camion+ loyer	700
Ristourne sur pollution 25%	0	Manifestations+pots divers	800
Com-com pour Francas	400	Allocations gardes	450
Marché de Pays	4000	Ristournes dépositaires	900
Allocation sur cartes(dotations)	900	Impôts fonciers	100
Aide Financier (Défibrillateur)	1000	Baux de pêche	250
		Entretien ruisseaux-travaux	500
TOTAL	25970	TOTAL	25970

Le Président

C.Stevenot

Le Trésorier

A.Aubry

ATELIER PÊCHE NATURE »

JEAN STEVENOT »

BUDGET PREVISIONNEL DE L'A.P.N 2023

RECETTES (A)		DEPENSES (B)	
Libellés	MONTANT TTC	Libellés	MONTANT TTC
inscriptions mouche (10X50)	500,00 €	Truites arc en ciel	700,00 €
inscriptions APN (30x40)	1 200,00 €	Matériel de pêche	550,00 €
Photos APN	300,00 €	Camion + matériel informatique et divers	450,00 €
		Tee shirt - casquettes - coupe vent	2 100,00 €
SUBVENTIONS		photos	300,00 €
Fédération de pêche	800,00 €	Papier - encre - enveloppes - timbres	350,00 €
Communes + Com-Com	2 000,00 €	Pot mini concours	100,00 €
Dons divers	550,00 €	téléphone,électricité + location	800,00 €
Total des recettes	5 350,00 €	Total des dépenses	5 350,00 €
<u>Le Trésorier</u> A.AUBRY		<u>Le Président</u> C.STEVENOT	

VOTE DU RAPPORT FINANCIER



INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES



TARIFS CARTES DE PECHE 2023

A l'attention des gardes particuliers et des dépositaires

CARTE « MAJEURE INTERDEPARTEMENTALE EHGO »	TARIF
Carte - Majeure Interdépartementale EHGO - : en vente du 1 ^{er} janvier au 31 décembre, pêche à 1 canne en 1 ^{ère} catégorie et à 4 cannes en 2 ^{ème} catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 50 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône et sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	105 €
CARTE « PERSONNE MAJEURE »	TARIF
Carte annuelle - Personne Majeure - : pêche à 1 canne en 1 ^{ère} catégorie et à 4 cannes en 2 ^{ème} catégorie, tous modes de pêche, valable sur les lots des 50 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône.	80 €
CARTE « PERSONNE MINEURE »	TARIF
Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année, pêche à 1 canne en 1 ^{ère} catégorie et à 4 cannes en 2 ^{ème} catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 50 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône ainsi que sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	21,50 €
CARTE « DECOUVERTE »	TARIF
Jeune de moins 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année, pêche à 1 canne en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégories, tous modes de pêche, sur les lots des 50 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône et sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	7 €
CARTE « PROMOTIONNELLE DECOUVERTE FEMME »	TARIF
Pêche à 1 canne en 1 ^{ère} catégorie et 2 ^{ème} catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des AAPPMA de Haute-Saône et sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	36 €
CARTE « JOURNALIERE »	TARIF
En vente du 1 ^{er} janvier au 31 décembre, valable la journée aux heures légales, pêche à 1 canne en 1 ^{ère} catégorie et à 4 cannes en 2 ^{ème} catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 50 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône.	13,50 €
CARTE « HEBDOMADAIRE »	TARIF
En vente du 1 ^{er} janvier au 31 décembre, <u>validité 7 jours consécutifs</u> , pêche à 1 canne en 1 ^{ère} catégorie et à 4 cannes en 2 ^{ème} catégorie, tous modes de pêche, sur les lots des 50 AAPPMA réciprocitaires de Haute-Saône et sur les 90 autres départements adhérant à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	34 €

RECIPROCITE INTERDEPARTEMENTALE

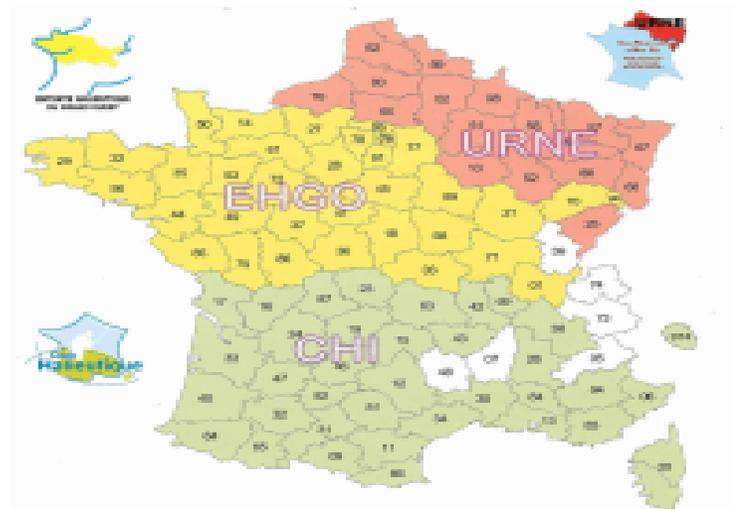
VIGNETTE EHGO PRIX DE VENTE : 40 €

Cette Vignette permet au pêcheur l'avant acquitté, de pratiquer sur les lots des **A.A.P.M.A. réciprocaires** des **37 départements adhérent à l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO)**, des **37 départements adhérent au Club Halieutique Interdépartemental (CHI)** et **des 17 départements de l'Union Réciprocaire Nord Est (URNE)**.

SOIT AU TOTAL,

91 DEPARTEMENTS EN RECIPROCITE :

01, 02, 03, 04, 06, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 (Corse 2A – 2B), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95 + La Réunion (974).



.....
Le pêcheur a déjà acquitté une CPMA, lui délivrer une carte SANS CPMA au tarif de :

- « Personne Majeure » 42,80 €
- « Personne Mineure » 18,30 €
- « Découverte Femme » ... 20,80 €

- « Découverte – 12 ans » ... 6,00 €
- « Journalière » 9,10 €
- « Hebdomadaire » 20,50 €

CHANGEMENT REGLEMENTATION PÊCHE 2023.

Nouveauté réglementaire 2023 concernant l'ouverture du sandre !

Afin de protéger le sandre pendant sa période de reproduction, son ouverture est repoussée au 1er juin sur tous les cours d'eau du Département*

* Malheureusement, suite à un avis défavorable des pêcheurs professionnels aux engins et filets, cette mesure n'a pas pu être appliquée sur la Saône (ouverture maintenue au 29 avril). Nous faisons notre maximum pour que cette mesure soit possible également sur la Saône dès l'an prochain.

En attendant, nous vous invitons vivement à relâcher tout sandre capturé avant le 1er juin, afin de leur permettre de se reproduire.

- Rappel : En vue de protéger les frayères de salmonidés, la pénétration dans le lit du cours d'eau est interdite dans les secteurs identifiés par l'AAPPMA pendant la période allant de l'ouverture de la truite Fario jusqu'à l'ouverture spécifique de la pêche de l'ombre commun. (Soit du 2^{ème} samedi de Mars au 3^{ème} samedi de Mai) (Règlement Fédéral)

Après un vote en conseil d'administration du 21 Octobre 2022 de notre AAPPMA et en accord avec l'article 5 de l'arrêté départemental de pêche, il a été décidé que sur notre secteur première catégorie Breuchin, Lanterne + affluents nous interdisons la pêche en marchant dans l'eau avant l'ouverture de l'ombre (Règlement interne AAPPMA du breuchin et de la Haute Lanterne)



**AAPPMA du BREUCHIN
et de la HAUTE LANTERNE**

1^{ere} catégorie

**LA PÊCHE EN MARCHANT
DANS L'EAU EST INTERDITE
PENDANT LA FERMETURE
DE L'OMBRE**

Protection des frayères

LACHER DE TRUITES ARC EN CIEL SECTEUR ORMOICHE - FROIDECONCHE

LE 04 MARS 2023

COMMUNE	LIEU	KG	NOMBRE	BASSINE	HEURE	ARRET
ORMOICHE	Carrefour d'Hautevelle -sur 200m - amont aval	10	40	1	8h00	
	parking source des Thielottes - 200 m amont et aval	10	40	1	420Kgs	1er
	200m avant guinguette et guinguette amont-aval	20	80	2		parking
	Cabanon entrée Ormoiche - aval-amont sur 300 m (P1)	10	40	1		guinguette
BREUCHES	Chemin entre Ormoiche et Breuches -pancarte Citroen	10	40	1		
	Chemin parc - seuil 300 m en amont	10	40	1		
	Pont routier de Breuches aval-amont sauf canal	20	80	2		2ème
	a droite après pont -chemin entre N°15 et 17-rue du fort	10	40	1		pont de
	Chemin pont du canal sortie Breuches	0	0	0		Breuche
ANNULÉ	Lac 7 Chevaux inférieur	0	0			
ANNULÉ	Lac 7 Chevaux inférieur	0	0			
ST SAUVEUR	Lie aval pont routier et nouveau bras Breuchin-accès LDL	20	80	2		
	Lie amont pont routier- derrière éléphant bleu	10	40	1		
	Virage amont éléphant bleu	10	40	1		
	Chemin creux du rat accès droite N57	0	0	0		3ème
FROIDECONCHE	Chemin centrale élect-pont aval -amont déviation N57	20	80	2		Lidel
	ZAC -chemin ferme carrée - amont - aval sur 400 m	10	40	1		
	Chemin ferme carrée -parc à moutons	0	0	0		
	Pont routier aval pont	20	80	2		4ème
	Pont routier amont passer vers hangard Rousel	10	40	1		pont Froid.
	Route de Bouhay- amont terrain foot Champ Menigoz	10	40	1	09H15	
	Station de pompage-sablonneux-et amont sur 300 m+ chéne	40	160	4		5e station de
	Bouhay d'Amont - aval Guyot Georges	0	0	0		pompage
TOTAL		250	1000	25		

**LACHER DE TRUITES ARC EN CIEL SECTEUR FROIDECONCHE -FAUCOGNEY
LE 4 MARS 2023**

COMMUNE	LIEU	KG	NOMBRE	BASSINE	HEURE	ARRET
	Ancien parcours No Kill pillone à Bouguet aval	10	40	1		
BREUCHOTTE	Ancien parcours No Kill gros trou et Bouguet aval	30	120	3		6ème
	Bouhay - amont Bouguet - barrage Grosdemouge	20	80	2		papy
	Pré Bourbon - Fond de nid	10	40	1		
	Fond de nid- aval les Canards	10	40	1		
	bas du barrage	10	40	1		
	Confuence le Raddon - abattoir	10	40	1		
	Jean Claude-pont	10	40	1		7ème
	Parcours APN	20	80	1		pont de
	Amont passe à poissons -hangar Pierrot	20	80	2		Breuchotte
	Tête Bretagne+plat Ballet	10	40	1		
	Plat Ballet - Vanne Pernod	10	40	1		
AMAGE	Vanne Pernod-Pot pourri	10	40	1	10h00	
	Moulin Saguin amont et aval barrage + bas sortie moulin	30	120	3	200Kgs	8ème
	Tête lie Saguin bas moulin rouge	20	80	2		9ème
PROISELIERE	Moulin rouge- pont Proiselière	20	80	1		pont de
	Lie Proiselière - amont et aval pont	20	80	2		proiselière
	Vieux étang la proiselière sera pour le 10/03/23 au soir	80	320			
	Vieux étang la proiselière sera pour le 18/03/23 au soir	50	200			
STE MARIE	Amont saboterie au grand trou	0	0	0		10ème
	Pont de Ste Marie -amont et aval	20	80	2		pont de
	Baignade arrivée canal	10	40	1		sainte marie
LES FESSEY	pont Fessey amont - aval (lie)	20	80	2		11ème
LA VOIVRE	amont - aval barrage - lie les Fessey	10	40	1		pont fessey
	Lie aux roches-pont de la Voivre	20	80	2		
	Pont de la Voivre- amont	10	40	1		12ème
	Garnier-creux de l'Echelle	0	0	0		ruisseau cruee
FAUCOGNEY	Godey-pont neuf (chapelle dieu de pitié)	10	40	1		
	Pont neuf amont - village	20	80		11h00	
	Village-Dreyer	30	120		80 kg	
	Dreyer-Es Paget	30	120			
AMONT	Es-Pget-Es-Motte	0	0			
	Es-Motte-Es Vouhay	0	0			
TOTAL		570	2280	34		

LACHER DE TRUITES ARC EN CIEL SECTEUR FROIDECONCHE -FAUCOGNEY

LE 4 MARS 2023

COMMUNE	LIEU	KG	NOMBRE	BASSINE	HEURE	ARRET
FAUCOGNEY	Pont neuf amont - village	20	80		11h00	
	Village-Dreyer	30	120		80 Kilos	
	Dreyer-Es Paget	30	160			
AMONT	Es-Pget-Es-Motte Réserve	0	0			
	Es-Motte-Es Vouhay Réserve	0	0			
TOTAL		80	360			

LACHER DE TRUITES ARC EN CIEL 27/30 DU

4 mars 2023

RENDEZ VOUS A 14 H PONT DE CITERS

COMMUNE	LIEU	POIDS KG	NOMBRE	CAMION	HEURE
Quers	Pont routier	0	0	1	14h00
	Déviation-bois Trinquotte	10	40	140 kgs	
Franchevelle	Pont de la Marine-bois	10	40		
	Pont-barrage	10	40		
	Barrage-chemin champ	10	40		
Linexert	Pont village-station épuration	10	40		
Lantenot	Pont de Lantenot(Linexert)	10	40		
	Foyer-Moulin Zoé	10	40		
	Moulin zoé-pont blanc	10	40		
	Pont blanc-virage sapin	10	40		
Belmont	Sapin-le chêne	10	40		
	Vieux chêne-Belmont	0	0		
Citers	Amont du pont Citers (1ème catégorie)	5	20		
	Aval du pont Citers (2ème catégorie)	20	80		
	Amont du pont Ailloncourt(2ème catégorie)	5	20		
	Aval du pont Ailloncourt(2ème catégorie)	10	40		
sous-total		140	560		
	drague trinquotte pour le 10/03/23 Au soir	80	320		
	drague trinquotte pour le 18/03/23 Au soir	60	240		
Total		280	1120		

Activités AAPPMA 2023

- Le 12 Février à 09h30 : Assemblée Générale de l'AAPPMA 2022 à la Salle des fêtes de FRANCHEVELLE
- Le 4 Mars à partir de 08 h : lâcher de truites pour l'ouverture.
- Le 4 Mars à 14 h inscriptions Atelier Pêche Nature Mouche + 1° séance dans la foulée à Breuchotte puis dernier samedi le 10 Juin.
- Le 8 Mars-15 Mars et 22 Mars : inscriptions pour l'Atelier Pêche Nature enfants à Breuchotte (de 14 h à 16 h).
- Le 10 Mars lâcher de truites étangs.
- Le 11 Mars à 06 h17 : ouverture de la pêche en 1° catégorie piscicole (Breuchin).
- Le 18 Mars lâcher de truites étangs.
- Le 22 Mars à 14 h : ouverture Atelier Pêche Nature Enfants tous les Mercredis jusqu'au 4 juin (de 14 h à 17 h)
- Le Vendredi 7 Avril ont devraient vidanger l'étang de la Poche
- Le Samedi 15 Avril nettoyage abords rives Breuchin et Lanterne (AAPPMA + appel aux bénévoles).
- En Avril une journée prévue pour nettoyage abords de rives du Breuchin à Breuchotte, renoué et balsamine avec les élèves de la maison familiale d'Aillevillers + personnes AAPPMA (Date à définir).
- Le 29 Avril à 5 h 47 ouverture du brochet première et deuxième catégorie + sur nos plans d'eau.
- Le 20 Mai à 5 h 20 : ouverture de l'ombre commun.
- Le 1 Juin ouverture du Sandre.
- Le Dimanche 4 Juin à partir de 09 h : Mini concours de l'Atelier Pêche Nature.

- En Juin une journée prévue pour nettoyage abords de rives du Breuchin à Breuchotte, renoué et balsamine avec les élèves des maisons familiale d'Aillevillers + personnes AAPPMA (Date à définir).
- En juin écoles primaire journée pêche et découverte de la biodiversité : Baudoncourt, Breuchotte, Raddon et autres si demandent.
- 1^o Quinzaine de Juillet : Journée "découverte" au profit des Francas des 1000 Etangs, com-com triangle vert et com-com pays de Luxeuil, (dates à définir).
- Du 29 Juillet au 04 Août : camp de pêche si demande ?
- Juillet ou Août : Marché de pays à Faucogney (date à définir).
- Le 17 Septembre à 20 h14 : fermeture de la pêche en 1^ocatégorie piscicole.
- En Septembre une journée prévue pour nettoyage abords de rives du Breuchin à Breuchotte, renoué et balsamine avec les élèves de la maison familiale d'Aillevillers + personnes AAPPMA (Date à définir).

Décision du 12 Février 2023 de l'AAPPMA du Breuchin portant ouverture de la pêche sur le lac inférieur au 1^{er} juin 2023 en application de l'article 13 du règlement intérieur des lacs des 7 chevaux

VU l'arrêté DDT n° 385 du 14 octobre 2022 portant interdiction de pêcher dans lac inférieur des 7 chevaux pendant sa vidange pour travaux de mise en conformité ;

VU la convention du 15 juillet 2008 de dévolution des droits de pêche du lac des 7 chevaux à l'AAPPMA du Breuchin Haute-Lanterne ;

VU le règlement intérieur des étangs des 7 chevaux du 28 janvier 2022 ;

VU le procès-verbal de l'AG de l'AAPPMA du Breuchin Haute-Lanterne du 12 février 2023 ;

CONSIDÉRANT que les travaux de mise en conformité du plan d'eau, prescrits par l'arrêté du 17 mai 2017 ont nécessité une vidange complète, que l'exécution de l'ensemble des travaux s'est déroulée sur la période hivernale 2022/2023 ;

CONSIDÉRANT que la durée des travaux a retardé la remise en eau complète du lac inférieur des 7 chevaux et son repoissonnement ;

CONSIDÉRANT que lors des alevinages, une période de repos de deux mois est prévue par le règlement intérieur du lac afin de permettre aux poissons de s'adapter au milieu aquatique ;

CONSIDÉRANT que pour la bonne gestion des sandres relâchés dans le lac inférieur, il convient de limiter la pression de pêche durant cette période d'adaptation, en particulier si celle-ci coïncide avec la période de reproduction de cette espèce ;

Décide

Article 1 : 1) Ouverture de la pêche

L'ouverture de la pêche sur le lac inférieur de 7 chevaux, dont la réglementation est fixée par le règlement intérieur du 28 janvier 2022, est **repoussé au 1^{er} juin 2023**.

Article 2 : 2) Matérialisation

La présente décision de l'AAPPMA est **clairement indiquée sur le terrain par l'apposition de pancartes**. Ces pancartes sont installées à tout accès habituel des pêcheurs aux berges du Lac inférieur.

Fait à Breuchotte le :
Le président de l'AAPPMA

Claude STEVENOT

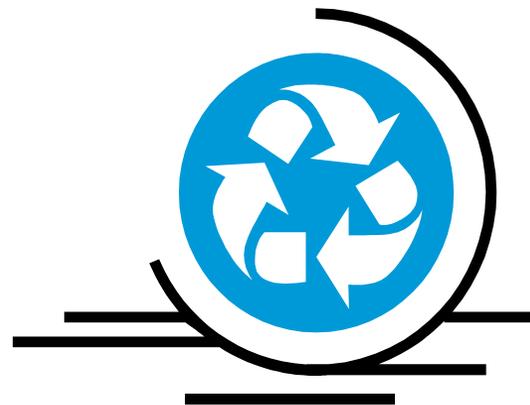
DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES



VOEUX DE L' A G



MOT DU PRESIDENT



Hommage à HENRIETTE, TATI, RENAUD, CHRISTOPHE et CÉDRIC



Mot du Président AG du 12 Février 2023

Avant de dresser un bilan de nos activités 2022, d'évoquer nos projets pour 2023 et nos interrogations concernant le futur, je tiens à remercier les personnes qui, par leur présence lors de cette assemblée générale, nous expriment leur soutien :

- Mesdames - Messieurs : les élus : Conseillers départementaux, Maires et adjoints, présidents des communautés de communes des mille étangs, du triangle vert, du pays de Luxeuil
- Mais également nos partenaires : Martine POIROT Présidente du comité des fêtes de FAUCOGNEY, la maison familiale et rurale de Aillevillers, L'établissement Knauf, Le groupe GDFC, nos dépositaires : le magasin Auchan – l'office du tourisme Faucogney – l'épicerie Raddonnoise – ma p'tit épicerie à Froideconche et le magasin territoire pêche le Lure.
- Sans oublier, les membres du conseil d'administration anciens et nouveaux de l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute-Lanterne, nos gardes particuliers, les bénévoles, nos amis pêcheurs
- Enfin je tiens à remercier particulièrement la municipalité de Franchevelle qui a mis gracieusement à notre disposition cette salle pour l'organisation de cette assemblée.

Sont excusés : Richard Alexandre Président de la fédération 70, Xavier Geotschy dirigeant de la pisciculture du Breuchin, Joël Daval maire de Breuchotte, Bernard Girard maire de la Bruyère, Laurent Seguin maire de Faucogney.

2022 comme d'habitude fut une année bien chargée pour notre AAPPMA, malgré des niveaux d'eau très bas et très tôt dans la saison, suivi des vigilances orage et canicule à répétition qui nous a contraint à décaler ou annuler plusieurs activités puis une fermeture anticipée de la pêche en première catégorie le 18 Août.

Toutefois, le groupe de bénévoles de notre association a su suivre les choses et les prendre en main avec l'aide des anciens. Nous avons encore cette année réalisé de nombreuses activités, les deux ateliers pêches nature, l'accueil des Francas des communautés de communes, l'organisation de journées et demi-journées de pêche de loisir avec les classes primaires de Baudoncourt, Raddon et Breuchotte, une journée au profit des élèves de CM1, CM2 qui étaient en découverte de la maison familiale et rurale d'Aillevillers et leurs professeurs et éducateurs, soit 198 enfants accueillis pour 109 heures de fonctionnement APN.

Concernant le milieu aquatique, notre AAPPMA a participé ou organisé plusieurs travaux d'entretien de cours d'eau et ruisseaux : nettoyage, ramassage de détritiques, débroussaillage de plantes invasives (renouée et balsamine) embâcles botte de foin dans la rivière, etc..... Nous assurons également un suivi des deux empellements de régulation de canal à Breuchotte afin de suivre au mieux la continuité écologique.

Enfin nous avons apporté notre concours à la fédération lors de pêches d'avant travaux et pêches de sauvetage. Nous avons également organisé la pêche du Lac inférieur des 7 Chevaux.

Ce rapide bilan vous permettra de constater que l'AAPPMA du Breuchin et de la Haute Lanterne reste toujours très active. Toutefois, rien ne serait possible sans un fort engagement d'une équipe de bénévoles actifs et compétents. En 2022 plus que jamais tous sont restés mobilisés et attentifs. Sachant que vous connaissez tous la difficulté à recruter des bénévoles, je tiens donc publiquement à leur rendre hommage et à les remercier bien sincèrement. J'en profite pour lancer un appel à tous ceux qui voudraient nous rejoindre pour nous aider à faire vivre notre association.

Concernant la pratique de la pêche, le nombre d'adhérents de notre AAPPMA a été négatif. En effet, en 2022 938 cartes ont été acquises soit 21 cartes de moins que l'année précédente, on peut constater chaque année que c'est surtout la perte des cartes jeunes.

Sur le plan piscicole, l'année 2022 a été marquée par une longue période d'étiage dès les premières chaleurs de mi-mai à mi-novembre. Toutefois, la Lanterne a conservé durant cette période un niveau très bas sans subir d'assec, quant au Breuchin il était à sec au niveau du petit Corravillers après il retrouvait un niveau renforcé grâce à ses affluents.

En revanche, le Beuletin comme les années précédentes a souffert. Il a fallu recourir à l'organisation de pêches électriques de sauvetage.

Par ailleurs, je voudrais attirer votre attention sur le fait que nous avons constaté plusieurs cas de braconnage pour ne pas dire pillage et sans que les auteurs soient punis malgré qu'ils aient bien été identifiés et connus. Ces atteintes étant malheureusement susceptibles de se renouveler, je demande aux pêcheurs ou autres personnes de signaler à la gendarmerie ou à la garderie immédiatement les problèmes de ce type tout comme les pollutions.

Concernant 2023, nous allons avoir besoin de tous pour mener à bien nos projets. En effet, durant cette année nous allons maintenir nos actions traditionnelles envers les jeunes et les adultes, poursuivre notre engagement pour la protection du milieu aquatique, tout faire pour mettre en place un parcours NO-KIL.

En outre, nous allons continuer à développer un plan d'entretien des berges du Breuchin et ses affluents. Pour le réaliser nous travaillons en collaboration avec la maison familiale et rurale de Aillevillers sur une période de trois ans. Nous y consacrons minimum trois journées par an sur un parcours bien défini qui a pour but de tester la possibilité d'éradication de la renouée... (expérience). Toutefois, je tiens à rappeler que l'entretien incombe aux propriétaires riverains.

Au final, vous constaterez que notre motivation reste entière. Je me dois cependant de vous faire partager nos interrogations concernant l'avenir de nos cours d'eau.

La compétence GEMAPI (gestion du milieu aquatique et de la prévention des inondations) est désormais confiée aux Communautés de Communes. Compte tenu de la nouvelle organisation de ces dernières, le territoire de l'AAPPMA est scindé en trois. Il nous semble toutefois plus difficile de travailler avec plusieurs partenaires sur un même secteur. Pour information c'est le SIBHVO qui suit tous les dossiers, nous constatons que le Breuchin est très loin d'être une priorité, rien n'est en vue pour améliorer son parcours ni son entretien.

Je voudrais souligner que certains déversoirs d'orage, égouts ou surplus de station d'épuration nuisent fortement à nos cours d'eau mais aussi que le pompage dans la nappe phréatique du Breuchin restent inquiétants.

De plus souligner que le monde agricole ne respecte pas les plans d'épandage qui leur sont attribués c'est incompréhensible.

Je vais renouveler mes félicitations et remerciements à tous ceux d'entre vous qui s'engagent pour faire vivre notre association et animent les diverses activités. Je n'ose pas les citer de peur d'en oublier. Merci à tous pour votre dévouement, ensemble nous pourrons continuer à faire partager notre passion qui est la pêche de loisir et la protection de son environnement.

Pour conclure, n'oublions pas les personnes citées par la minute de silence et dire quelques mots en résumé.

Pour commencer :

. Henriette AUREGGIO : ancienne Présidente de Fougerolles puis Présidente d'Honneur.

Il y aurait tellement de choses à dire sur le parcours de choupette une grande dame, qui s'est donnée corps et âme pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, surtout retenir la création de l'atelier pêche nature sur son AAPPMA elle était toujours active, présente à chaque forum de notre AAPPMA que de bons souvenirs.

. Francis CHARTON : Président de l'ASA Roye Auto Sport, TATi un ami de longue date avec qui j'ai usé du pneu dans les années 85 et nous nous retrouvons chaque année pour

l'ouverture de la pêche, il venait nous aider au lâcher de truites c'était surtout un pêcheur d'étang.

. Renaud LATRONCHETTE : Président de l'AAPPMA de Marnay vice-président fédéral très impliqué dans le monde de la pêche, quelqu'un de très joyeux, toujours à l'écoute jamais à court d'idées pour faire avancer les choses dans les milieux aquatiques.

. Christophe STEVENOT : Totof mon frère un pêcheur dans l'âme, très proche de la nature, un ami de beaucoup de personnes de l'AAPPMA, une perte cruelle pour moi, il venait aider pour les journées découverte de loisir et pêcher nos plans d'eau, toujours prêt pour réparer, souder, bricoler bref rendre service à notre association.

. Cédric DIEUDONNÉ ancien garde bénévole dans les années 2000, toujours prêt pour aller sur le terrain, dévoué pour l'AAPPMA, j'ai passé d'excellents moments avec lui.

Maintenant ayant beaucoup parlé ! Je donne la parole à Monsieur le Maire.
Ainsi qu'aux élus qui auraient des informations ou souhaite prendre la parole ??

Merci de m'avoir écouté.

Je vous invite tous à prendre le verre de l'amitié.

SIBHVO :

- Le Syndicat Intercommunal du Bassin de la Haute Vallée de l'Ognon

SIAHVO

- Le syndicat intercommunal d'aménagement de la Haute vallée de l'Ognon et le gardien vigilant ...

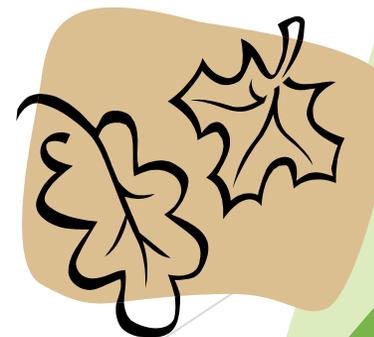
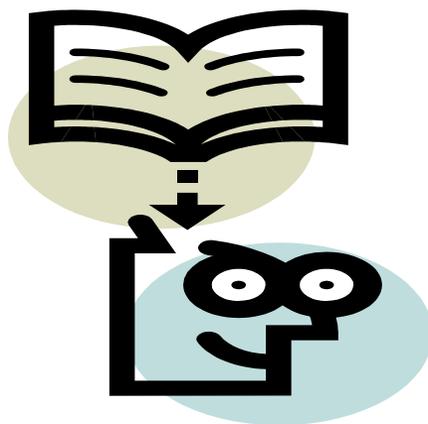
GEMAPI :

- Gestion du milieu aquatique et de la prévention des inondations :

SAGE :

- Schéma d'aménagement et gestion de l'eau (nappe du Breuchin)

INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE



CLÔTURE DE L' ASSEMBLÉE

VERRE DE L'AMITIE

